Le Numéro 15 CENTIMES

BUREAUX ET RÉDACTION : Roubaix, Grande-Rue, 71 — Tourcoing, rue Carnot, 33

Abonnement, Rue, Grande-Rue

Seine, Nord et Belgique 14.00 28.00 56.00
France ... 16.00 32.00 60.00
Union postale 24.00 48.00 96.00

SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX

65e Année. — N° 172

DIMANCHE 20 JUIN 1920

Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus : 71, Grande-Rue, Roubaix — 33, rue Carnot, Tourcoing

LA DETTE ALLEMANDE : L'ACCORD FRANCO-ANGLAIS

Autre Temps !

Nos parents nous ont enseigné que l'honneur, le courage et la dignité sont plus estimables que la fortune ; que le bonheur est au foyer, qu'il réside dans le travail, qu'il n'y a de vraie joie que dans le témoignage d'une bonne conscience, que le bien mal acquis ne profite jamais ; que l'argent facilement gagné se dépense non moins facilement et nous avons vieilli dans la foi et la pratique de ces maximes.

Mais la guerre est venue, elle a transformé la mentalité universelle ; les parents qui prêchent la vertu et la joie du sacrifice sont encore nombreux, mais les enfants qui les écoutent le sont moins.

La mentalité individuelle est transformée l'égoïsme a créé une soif de jouissance qui multiplie les besoins, obscurcit la conscience et paralyse l'effort.

Jouir, tel est le mot d'ordre. Gagner de l'argent, beaucoup d'argent, établir une fortune rapide, sur un coup de bourse ou dans quelques opérations hardies, tel est le thème.

La guerre a d'abord exalté notre patriotisme, et établi entre nous une solidarité admirable ; mais, en se prolongeant, elle a fait d'un état d'exception une chose courante et, l'habitude aidant, nous avons fait notre ordinaire des choses les plus extraordinaires.

Entraînés dans un courant vertigineux d'idées nouvelles, de méthodes rapides, d'événements imprévus sensationnels, d'émotions intenses, nous faisons comme la balle de caoutchouc longtemps comprimée, nous faisons des bonds désordonnés avant de reprendre notre stabilité.

Les parents ne sont plus écoutés avec le respect qu'on leur témoignait autrefois ; la jeune génération discute des droits plutôt que des devoirs et les vieux se lamentent en croyant tout perdu.

Ne soyons pas trop pessimistes. Cette jeunesse a été admirable devant la mort ; elle a accepté les plus lourds sacrifices ; elle a souffert à l'âge où nous avons vécu nos rêves ensoleillés. Laissons-la se reprendre, soyons indulgents, mais n'abdiquons pas, elle nous reviendra.

La soif de plaisir qui peuple les dancings et les maisons de jeux n'est pas le seul mal dont nous souffrons : le problème de la vie chère en est un autre.

Comment lutter dans ce conflit qui met aux prises des intérêts à la fois divers et solidaires? A quelles causes attribuer la hausse constante des produits de toute nature ? Remontons à la source.

Pendant ces longues années, où la main-d'œuvre est supprimée, non seulement on consomme plus qu'à l'ordinaire, mais on anéantit en quelques mois le travail de plusieurs siècles.

La production irrégulière crée la rareté des produits de toute nature ; les petits commerçants ne disposant plus de leurs ressources ordinaires pour s'approvisionner dans leurs articles, achètent tout ce qui leur est offert.

Des hommes qui n'ont jamais dirigé une industrie se mettent à fabriquer, dans des conditions exceptionnelles, à l'abri de la concurrence, des marchandises qui, n'ayant plus de cours, s'offrent à la surenchère. Un commerçant dispose d'un lot d'une marchandise, son habitude des affaires normales la lui fait afficher avec un bénéfice normal ; vingt intermédiaires enlèvent le magasin prennent des échantillons qu'ils distribuent à des sous-traitants, parcourent Paris et la province, et, chacun prenant un bénéfice souvent illicite, la marchandise est vendue à 50 et 60 0/0 au-dessus de sa valeur.

Désigner une maison qui cherche une marchandise se paie très cher.

Les petits services qu'avant la guerre on se rendait entre amis se paient par le partage des bénéfices. Parfois le même lot est offert à la maison qui le détient, mais à quel prix !

Le commerçant honnête a des frais généraux considérables, un gros loyer, des contributions, un personnel nombreux, et le courtier improvisé, qui vit dans une modeste chambre, inconnu, sans charges, touche des bénéfices autrement élevés que les siens !

Ainsi sont nés les mercantis, intermédiaires inutiles, profiteurs de la guerre, arrivant souvent de l'étranger pour venir exploiter les rapatriés, les soldats et les consommateurs sans défense ; vivant grassement, sans scrupules des misères de la guerre.

Mais le mal est contagieux, il se propage, et comment !

Et c'est de ce mal que nous souffrons tous, Autrefois, producteurs et commerçants réalisaient leurs bénéfices au taux de leur conscience. Un gain exagéré était taxé d'usure. La loi morale et la loi chrétienne n'ont pas changé, il nous faut y revenir sous peine de rompre l'harmonie nécessaire. Supprimons tous les intermédiaires inutiles, qu'une loi intervienne, comme en Allemagne, pour punir tout bénéfice illicite sur les matières premières, la production et la vente et pour interdire au commerçant d'exercer un autre commerce que celui qu'il exploitait avant la guerre, et nous aurons fait un grand pas.

La guerre nous a coûté cher, mais ce n'est pas une raison pour vouloir refaire notre pécule en quelques mois. Autrefois on mettait toute une vie à réaliser une petite fortune déjà assise par la sagesse et l'économie des parents ; toute fortune qui n'était pas synonyme d'effort, de travail, d'économie et de justice était déshonorée. Honorons aujourd'hui, comme hier, les traditions qui font les grandes maisons, les grands noms, et les grandes réputations.

Le jour où chacun de nous se demandera s'il n'est pour rien dans ce problème angoissant de la vie chère, qui pèse si lourdement sur les malheureux consommateurs, nous serons bien près non d'une baisse bien vague, mais d'une réalité vague de baisse.

Mme REBOUX.

INFORMATIONS

LA SANTÉ DE M. DESCHANEL

Paris, 19 juin. — L'« Echo de Paris » annonce qu'au cours du conseil des ministres d'hier, M. Millerand a communiqué des nouvelles très favorables provenant du médecin de M. Deschanel au sujet de la santé de celui-ci.

Même une personnalité politique, M. Deschanel, président de la République et le conseil des ministres pendant le voyage de M. Millerand aux régions libérées.

POUR LES SOCIÉTÉS QUI ONT LEUR SIÈGE OU LEUR EXPLOITATION DANS LES RÉGIONS LIBÉRÉES

Paris, 19 juin. — L'« Officiel » publie une loi tendant à favoriser les réunions et les délibérations des sociétés en assemblées générales qui ont leur siège social et leur exploitation dans les régions libérées.

LE KAISER SERAIT GRAVEMENT MALADE

Paris, 19 juin. — On mande de Berlin que l'ex-kaiser serait gravement malade.

M. GOMPERS ÉLU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION AMÉRICAINE DU TRAVAIL

Montréal, 19 juin. — M. Gompers a été réélu, à l'unanimité, président de la Fédération américaine du travail.

LA RÉPONSE DE LA HONGRIE AU BOYCOTTAGE

Vienne, 19 juin. — La Hongrie répondrait au boycottage par l'interdiction de l'exportation du blé.

UN INCENDIE A BORD D'UN VAPEUR BELGE

Pernambouc, 19 juin. — Un incendie s'est déclaré à bord du vapeur belge « Peruvien ». Les dégâts sont considérables.

LA CONDAMNATION A MORT DES MINISTRES DE KOLTCHAK

Vladivostok, 19 juin. — Les ministres de Koltchak, condamnés à mort, ont fait appel à Trotsky. Les exécutions sont ajournées.

CHOSES & AUTRES

Garanti exact et véridique.

Il y a huit jours environ, un démobilisé, mutilé du bras droit et qui portait sur son bras gauche un bébé, se présentait aux Invalides pour toucher sa prime.

Mais l'homme du guichet, ayant examiné ses pièces, lui remit une feuille de papier, en disant :

— Ce n'est pas ici qu'il fallait venir. Allez à la caserne Duplein.

A la caserne Duplein, autre guichet ; autre préposé, lequel ayant examiné la feuille de papier, la rendit au mutilé en déclarant :

— Ils sont fous, là-bas! C'est bien aux Invalides que vous avez affaire. Retournez-y!

Et le démobilisé se remit en route. Or, comme il arrivait sur l'esplanade, il laissa échapper la feuille de papier, la fameuse feuille ; et se baissant pour la ramasser, il eut un faux mouvement et l'enfant tomba sur le sol, sans se blesser, heureusement.

Un vieux monsieur, à forte moustache blanche, passait à ce moment. Il se baissa, remit l'enfant sur le bras et la feuille de papier dans la main du pèlerin pensionné et lui demanda :

— Qu'est-ce que vous faites, ici?

L'autre conta son histoire, conta son nom, donna son adresse, et le vieux monsieur lui dit alors :

— Cessez vos pérégrinations, mon brave. Je me charge de vous faire payer, moi!

Et il s'en est chargé, en effet, le vieux monsieur. C'était M. Georges Clemenceau.

La patte de velours du Tigre.

***

De même que la peau, on dirait que les enfants ont le regard fine.

***

Dans bien des cas, ce qu'on appelle fidélité en amitié consiste à garder l'aul sans garder l'amitié...

***

Contrairement à l'hypothèse courante, le pessimiste philosophique est souvent de nature très gaie, parce qu'il a le plaisir de trouver à chaque pas la justification de la mauvaise opinion qu'il a des hommes.

***

Si conscients que nous puissons être de la marche impitoyable du temps, nous n'arrivons jamais à nous juger aussi vieux que nous avait paru notre père au même âge...

LES QUOTIDIENNES

AU SERVICE DE LÉNINE

On sait que certains cheminots révoqués pour faits de grève avaient sollicité des passeports pour aller « se mettre au service de la grande Russie ouvrière ».

L'idée de cette émigration vient du syndicat de Périgueux qui a fait parvenir à M. Krassine, délégué des Soviets, une demande précise.

« Nous n'exagérons certainement pas en vous affirmant, y lit-on, que si la Compagnie et le Gouvernement persistent à ne pas vouloir reprendre le personnel gréviste des chemins de fer, il serait possible d'organiser immédiatement une colonie française en Russie, qui comprendrait plusieurs milliers d'ouvriers ou employés capables de construire et d'installer des usines dans lesquelles ils effectueraient par la suite la construction et la réparation du matériel des chemins de fer.

Périgueux fournirait à cette colonie 500 ou 600 travailleurs environ, et nous savons que plusieurs centres tels que Toulouse, Bordeaux, Saintes, Tours, Vierzon, Orléans, etc. sont absolument dans le même état d'esprit que nous.

En conséquence, je vous serais donc très obligé de vouloir bien me faire connaître si la Russie soviétique serait disposée à nous donner asile, et à nous permettre de faire honneur à notre profession de cheminots. »

Il y a certainement dans cette manifestation épistolaire une grande part de « bluff ». Les auteurs de la lettre seraient sans doute très désagréablement surpris et peut-être embarrassés si une réponse affirmative parvenait dans quelques jours à la Maison du Peuple de Périgueux.

C'est une chose de faire savoir à la galerie qu'on pousse l'amour de la doctrine révolutionnaire jusqu'à vouloir vivre de la vie même des bolchevik, et c'en est une autre de prendre le train pour aller rejoindre le troupeau d'esclaves qui travaille sous la férule d'un Trotsky.

J'ignore si le Gouvernement français, en cas d'acceptation de la part de la Russie soviétique, accorderait ou refuserait les passeports aux cheminots de Périgueux et d'ailleurs mais à sa place, je donnerais tous les passeports demandés. L'occasion de faire voir de près les beautés de la révolution russe à des révolutionnaires de chez nous est vraiment trop belle pour la laisser échapper. Il y a là un cas d'homœopathie sociale particulièrement curieux à observer.

Il est probable que l'expérience d'une colonie française de cheminots en pleine Russie bolchevique guérirait radicalement nos partisans de la grève générale et de l'action directe de leur manie criminelle de vouloir implanter sur notre sol des mœurs politiques et sociales aussi abominables.

Pour faire passer la fièvre rouge, un séjour à Moscou ou à Pétrograde est très à recommander en ce moment.

Maurice Aubert.

LA FRANCE QUI RENAÎT

La Manifestation Nationale des 19 et 20 juin

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. RAYMOND POINCARÉ

Président de l'Union des Grandes Associations Françaises pour l'Essor National

LA CÉRÉMONIE DE LA SORBONNE

L'Union des Grandes Associations Françaises pour l'Essor National dont le premier président fut M. Paul Deschanel et dont le président actuel est M. Raymond Poincaré a pris l'initiative, en faveur des Régions dévastées, d'une manifestation nationale qui a lieu les 19 et 20 juin.

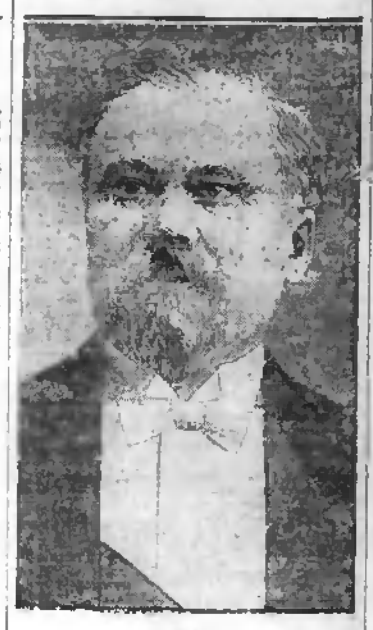

M. POINCARÉ

Cette Union avait puissamment contribué pendant la guerre à maintenir le moral du pays et à propager la confiance dans la victoire de nos armes, porte aujourd'hui ses regards vers les victimes de l'invasion et, d'accord avec le Gouvernement, elle invite la France à ne pas oublier les malheureuses populations dont les foyers sont détruits et dont les terres ont été ravagées par les combats.

Cet appel sera certainement entendu par la nation entière qui, mue par un sentiment de solidarité nationale voudra contribuer à permettre la restauration des contrées qui pendant quatre ans ont été le théâtre des hostilités et ont subi les dépradations de l'ennemi. Un grand effort reste à faire, effort de toutes les activités, de toutes les volontés et aussi de toutes les ressources financières. C'est en vue de grouper ces dernières que fut fondé le Crédit National qui met en souscription jusqu'au 26 juin, un nouvel emprunt de quatre milliards dont le succès s'annonce comme devant égaler sinon dépasser le succès de celui qui fut offert au public en novembre 1919.

Tous les vrais Français auront à cœur de soulager les misères de leurs frères malheureux et comprendront qu'ils doivent participer dans la plus large mesure compatible avec leurs ressources à l'œuvre de la Reconstitution.

Tel est le sens de la manifestation qui s'est déroulée hier et qui se déroulera encore aujourd'hui. On ne saurait féliciter trop chaleureusement l'Union des Grandes Associations Françaises pour l'Essor National d'avoir, par sa propagande, provoqué ce mouvement de réelle fraternité et d'avoir indiqué que l'Emprunt du Crédit National en est la réalisation pratique.

A LA SORBONNE

Paris, 19 juin. — Sous la présidence de M. Raymond Poincaré, président de l'Union des Grandes Associations, a eu lieu, cet après-midi, à la Sorbonne, une manifestation en l'honneur des Régions libérées.

Les déclarations faites par les différents orateurs au cours de la manifestation, doivent être lues dimanche au chef-lieu de chaque département, au cours de manifestations analogues à celles d'aujourd'hui et qui ont été également organisées par l'Union des Grandes Associations Françaises.

LES DÉCLARATIONS

M. Poincaré

L'imagination humaine, dit M. Poincaré, se refuse à mesurer exactement l'étendue des désastres. Quiconque n'a pas vu, — de ses yeux vu, — ne peut se faire une idée de la sinistre réalité. Il n'y a point de description, si émouvante qu'elle soit, qui supplée à l'impression personnelle. Il faudrait que nous les Français eussent le loisir et la liberté de visiter quelques-uns de ces monceaux de pierres qui ont été des localités florissantes ou de ces champs bouleversés qui donnaient naguère de si magnifiques moissons.

Au moment même où, sous les auspices du Gouvernement, le Crédit National émet un emprunt dans l'intérêt des départements dévastés, les grandes associations ont voulu prendre l'initiative d'un nouveau mouvement de solidarité nationale en consacrant, sur tout le territoire, une journée spéciale à ces marches de France que le voisinage de la frontière a si souvent exposées aux invasions de l'ennemi.

Aujourd'hui, quelles que soient les promesses de notre loi sur les dommages de guerre, quels que soient les solennels engagements pris par l'Allemagne dans le traité de paix, quels que soient les efforts du Gouvernement et des Chambres, un grand nombre d'sinistrés n'ont pas encore d'asile pour rentrer dans leur pays natal, une multitude d'autres gisent misérablement dans des abris provisoires, beaucoup attendent vainement les matériaux et la main-d'œuvre qui leur permettront enfin de reconstruire leurs maisons. Tous cependant patientent et résistent aux mauvais conseils du découragement. Faisons en sorte que bientôt se réalisent leurs espérances, que leur soient accordées sans retard les réparations auxquelles ils ont un droit sacré, que leur longue patience reçoive enfin sa légitime récompense. Veillons tous ensemble à ce que l'Allemagne qui a payé de la défaite une agression préméditée, ne se dérobe pas à ses obligations ; et jurons-nous que dix départements français ne resteront pas plus longtemps, dans la paix victorieuse, condamnés à la misère et à la désolation.

M. Raoul Péret

A ceux qui ont tout perdu pour que la France

M. RAOUL PÉRET

fût sauvée, qui firent à la Patrie le sacrifice de leurs biens et de leur liberté, aux habitants des dix départements qui vécurent les journées affreuses de l'invasion, aux villes martyres, aux villages détruits, M. Péret apporte l'hommage de la Représentation nationale.

La République, dit le président de la Chambre, a proclamé l'égalité et la solidarité de tous les Français devant les charges de la guerre, et la loi du 17 avril 1919, en un texte qui témoigne du plus vaste effort que le législateur ait peut-être jamais accompli, renferme l'application de ce grand principe, formulé pour la première fois au lendemain d'un conflit armé. Elle confère aux sinistrés une créance directe sur l'Etat français. « Les dommages causés par les faits de guerre, dit la loi, ouvrent le droit à la réparation intégrale. »

M. Ogier

La France viendra à bout de l'œuvre entreprise, déclare le ministre des Régions libérées. Mais, de même que durant la bataille, une communion de tous les instants a fait participer chaque Français au sacrifice des combattants, de même il convient aujourd'hui que sur l'étendue entière du territoire, toutes les forces s'unissent pour coopérer sans relâche à l'œuvre de reconstitution. Que chaque citoyen n'hésite pas à collaborer à l'œuvre commune, celui-ci apportant l'aide de sa pensée, celui-là le travail de ses mains, cet autre enfin, le concours de ses capitaux et de son expérience. Qu'à l'union dans la guerre, succède l'union dans la paix, pour le relèvement total de la France dévastée !

M. OGIER

M. Baillet

Intégralité et priorité : telles sont les deux assises fondamentales de la reconstitution des régions dévastées, que réclame le président des Associations départementales de sinistrés.

Cette reconstitution est fonction de l'application de la loi de réparation et de l'exécution du Traité de Versailles.

— Que la première soit large, bienveillante et sans retard.

— Que la seconde soit immédiate, inflexible et sans concession, et les départements du Nord et de l'Est, qui ont monté, au prix de quels sacrifices, la garde aux frontières de la liberté, étonneront le monde par la rapidité de leur renaissance.

Et cela sera, si nous restons unis pour la paix, comme nous l'avons été pour la victoire.

M. Léon Robelin

M. Léon Robelin, secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement, rappelle que dans l'espace de moins d'une année, un grand nombre de lycées, d'Ecoles normales, d'Ecoles primaires supérieures, d'Ecoles primaires sont venus au secours d'écoles filleules. 3.200 écoles des pays envahis ont été adoptées déjà par les écoles des départements non occupés par l'ennemi.

L'Union organisera, aux vacances prochaines, avec le concours du Touring-Club et de l'Office national du Tourisme, des caravanes d'enfants d'écoles marraines dans les régions libérées. Ceux-ci apprendront ainsi à mieux connaître les douloureuses épreuves et les misères de leurs petits camarades.

Ont parlé ensuite les maires d'Armentières, de Montdidier, Pont-à-Mousson, Rethel, Verdun, Reims, Arras, Thann, etc...

Tous ces discours ont été couverts d'applaudissements.

La déclaration du maréchal Foch

On a lu ensuite une importante déclaration du maréchal Foch dans laquelle celui-ci montre l'effort de la France dans la bataille engagée. Les résultats, dit le maréchal, n'ont pas été obtenus sans de douloureux sacrifices qui se chiffrent par un total de 1.357.000 morts ou disparus, dont 71.000 indigènes, ce qui représente, avec nos 377.000 mutilés, une perte définitive pour la nation de 1.700.000 hommes, soit environ un homme pour cinq mobilisés. Il faut y ajouter encore 370.000 réformés du fait de la guerre.

Si la France pacifique de 1914, conclut le maréchal, peut aujourd'hui regarder avec une douloureuse et légitime fierté la victoire que lui ont valu ses armées, elle a bien le droit de pourvoir à la réparation des dommages qui lui ont été causés par la plus inique des agressions. Après avoir énoncé les pertes cruelles que je viens d'énumérer, avoir subi des dévastations profondes en grande partie systématiques et sans nécessité militaire, après avoir en infliger à ses populations les traitements les plus barbares, la France a le devoir pour vivre et pour assurer ses plans d'assumer sans retard des charges très lourdes qu'elle ne peut supporter sans la pleine exécution des engagements signés par l'ennemi.

M. Honnorat

M. Honnorat, ministre de l'Instruction publique, parlant à son tour, fait appel à la charité et au patriotisme de la jeunesse : il faut que d'ici peu, il n'y ait plus une seule école abandonnée et que tout repousse sur cette terre sacrée, dont Hindenburg avait dit un jour que pas un brin d'herbe n'y repousserait plus jamais.

M. Léon Bourgeois

La déclaration de M. Léon Bourgeois, président du Sénat, a été lue par M. Rudelin. M. Léon Bourgeois rappelle que, par l'entremise des associations qui s'organisèrent dans nos dix départements, nous avons pu faire parvenir aux innombrables réfugiés une aide morale et matérielle : aujourd'hui, le plus grand nombre de nos concitoyens dispersés qui rejoint la terre natale, hélas ! ils y ont trouvé des ruines anonnées, le sol bouleversé, la terre encore parsemée de projectiles et d'explosifs.

Les ruines ne seront pas relevées tant que les indemnités solennellement promises aux victimes de la guerre ne leur auront pas été intégralement distribuées. Tant qu'il demeurera sur le sol ressuscité une souffrance, une misère due aux catastrophes des quatre années terribles, nous ne croirons pas notre tâche terminée.

La cérémonie est alors terminée ; la musique de la Garde républicaine joue la « Marche-Cortège » de Saint-Saëns, tandis que la foule s'écoule lentement.

AVANT SPA

L'Accord franco-anglais sur la dette allemande

Paris, 19 juin. — On annonce de Londres qu'il se confirme que les experts anglais et français sont entièrement d'accord et ont adopté le principe d'emprunts internationaux gagés sur la dette allemande.

La majeure partie des emprunts reviendrait à la France en vue de la reconstitution des régions dévastées et une certaine autre à l'Allemagne, pour favoriser son relèvement.

Les délégués n'ont pris aucune décision relativement à l'attribution d'une partie des emprunts à l'Italie.

Le projet sera soumis à MM. Millerand et François-Marsal.

M. Millerand à Hythe

Londres, 19 juin. — M. Millerand rencontrera, dimanche à Hythe, M. Lloyd George qui l'accompagnera, à Boulogne, avec lord Riddler Kerr et Davies.

M. Millerand a quitté Paris à 9 h. 45 par l'express de Boulogne.

C'est sur désir exprimé téléphoniquement par M. Lloyd George que M. Millerand se rend en Angleterre avec ses collaborateurs en vue de conférer avec le premier ministre britannique.

Il est accompagné dans son voyage par le maréchal Foch ; M. François-Marsal, ministre des Finances ; le général Weygand ; M. de Fleurion, ministre plénipotentiaire à Londres ; Avenol, délégué français au Conseil suprême économique ; Tellier, directeur au ministère des Finances ; Carteron, chef adjoint du cabinet des Affaires étrangères ; Kamerlingue, interprète du Conseil suprême.

Départ du comte Sforza

Rome, 19 juin. — Le comte Sforza est parti, ce matin, pour Boulogne-sur-Mer. Il a été salué par M. Barrère, ambassadeur de France.

La conférence de Spa ajournée au 10 juillet

Paris, 19 juin. — On annonce qu'en raison des difficultés de la constitution du cabinet allemand, la conférence de Spa serait remise au 10 juillet.

Autour de la Paix

Bruxelles, siège de la Société des Nations

La Haye, 19 juin. — Selon le « Chicago Tribune », le siège de la Ligue des Nations serait transféré à Bruxelles à partir du 1er novembre, dans un hôtel offert par le gouvernement belge.

L'Allemagne proteste de ses intentions pacifiques

Berlin, 19 juin. — Une déclaration officieuse dément la nouvelle publiée par certains journaux étrangers, d'après laquelle l'Allemagne envisagerait une attitude agressive à l'égard de la France et de la Pologne.

La déclaration affirme que le Conseil de guerre auquel on a fait allusion n'a jamais eu lieu et fait remarquer que de résistances opérée par l'Allemagne contre Von Kapp est une preuve de ses sentiments pacifiques et ajoute que quiconque suit combien d'armes et de canons modernes nécessitent les opérations militaires s'étonnera qu'une pareille nouvelle ait pu être répandue.

LA VAGUE DE BAISSE

Le prix des tissus de laine

UNE LETTRE DE M. ALFRED DAMEZ,

Secrétaire général de l'Association française des Fabricants de tissus

Nous avons publié, mardi dernier, une lettre d'« Un Consommateur » suggérée par les déclarations de M. Alfred Damez, secrétaire général de l'« Association française des Fabricants de Tissus », déclarations parues dimanche dernier dans le « Journal de Roubaix ».

En réponse à la lettre d'« Un Consommateur », M. Alfred Damez nous prie de publier la lettre suivante :

Je viens de lire dans votre numéro de mardi dernier « les doléances d'un consommateur » et, tout en regrettant d'être obligé de répondre à un correspondant... anonyme, je ne veux pas me dérober à l'invitation qui m'est faite, de façon très courtoise d'ailleurs, d'établir par des chiffres facilement contrôlables que, logiquement, le prix des tissus de laine ne saurait baisser de suite.

Je suis tout à fait d'accord avec « le consommateur » pour déclarer avec lui qu'il est malhonnête de réaliser 100 ou 150 0/0 de bénéfices sur la vente d'une marchandise. Les faits de ce genre devraient pouvoir être signalés, avec noms à l'appui, à la vindicte publique et même poursuivis devant les tribunaux.

Dans le commerce des tissus, comme dans les autres commerces d'ailleurs, il y a tels lesquels d'intermédiaires et... de mercantis que je ne saurais bien entrer dans la discussion des prix que peuvent demander aux consommateurs certains détaillants peu scrupuleux.

Dans l'interview qu'a publiée le « Journal de Roubaix » du 12 courant, j'ai dit que le Comité de Direction de l'« Association Française des fabricants de tissus », avait, au cours de sa dernière réunion, examiné la répercussion que pouvait avoir, sur le « prix de revient », des tissus, la baisse constatée tant récemment sur le cours des matières brutes. Je n'ai nullement cherché à faire un « éloquent (?) plaidoyer » en faveur du maintien de la hausse des tissus, mais simplement à faire connaître au public les réalités devant lesquelles se trouvent placés « les producteurs » qui voudraient bien cependant — encore une fois c'est leur propre intérêt — pouvoir aussi coopérer au mouvement de baisse actuellement déclenché...

Je livre donc aux méditations de « consommateur » le tableau comparatif ci-après qui montre les fluctuations qu'ont subi, de décembre 1919 à juin 1920, le change, les matières brutes, les salaires, le charbon et les produits tinctoriaux, c'est-à-dire les éléments essentiels du prix « de revient ».

	Déc.	Avril	Juin	Compar. entre déc. et juin
I. — Change				Baisse Hausse
1 liv. sterl. Fr.	40.00	64.90	51.40	28.5 0/0
II. — Matières brutes à Londres				
Laine mérinos ...	27.00	38.40	26.40	2.4 0/0
Laine croisée ...	12.75	12.50	9.00	25.0 0/0
En tenant compte de la baisse du change, il ressort en réalité :				
une baisse pour les lais. mérinos de....				4.00 0/0
une hausse pour les laines croisées, de....				3.00 0/0
Coton brut au Havre ...Fr.	502	940	678	20 0/0
III. — Salaires				
Trieur (Fibreur)...	2.125	2.805		36 0/0
Peigneuse	1.362	1.862		47.7 0/0
Fileur	2.25	3.20		42.1 0/0
Bobineuse	1.25	1.85		48 0/0
Tisserand	1.82	2.42		33 0/0
Ourdisseur	1.35	1.98		43 0/0
Homme de peine...	1.50	2.10		40 0/0
IV. — Charbon				
Livré par Consort.	1.50	3.50		132 0/0
Acheté librement.	2.50	4.00		60 0/0
V. — Produits tinctoriaux				
Bleu xylène, le k.	30	84	84	115 0/0
Noir pour laine..	22	26	32	45 0/0
Azo fuschine ...	19	48	51	168 0/0
Violet Victoria .	21	48.50	63	176 0/0
Jaune. Rhon.....	21	59.50	59.50	185 0/0
Bleu marine	22	59.50	71	223 0/0
Campêche	2.05	2.40	2.00	2.7 0/0
Acide oxalique .	5.35	12	25	400 0/0

Si l'on tient compte de ce fait, nécessairement contrôlable également, que très peu d'ordres ont été pris — et pour cause — depuis plusieurs mois, c'est-à-dire dans la période où le cours du change et des matières nous était le plus défavorable, l'on est forcé, après un examen attentif du tableau ci-dessus, de conclure « mathématiquement » que les prix de vente appliqués par les fabricants il y a six mois, c'est-à-dire aux produits livrés en ce moment devraient être actuellement relevés malgré la diminution du prix des matières brutes, celles-ci n'entrant qu'ailleurs que pour un tiers en moyenne dans le coût du produit fini. Mais cette constatation faite je m'empresse de ajouter que la fabrique, si elle ne peut participer immédiatement à la baisse, s'efforcera, avec l'appui des industries qui précèdent ou suivent le tissage, d'enrayer définitivement la hausse, même s'il fallait, comme le prévoit votre correspondant, réduire les bénéfices réalisés que, soit dit en passant, chacun est toujours tenté de voir plus gros chez son voisin que dans ses propres affaires... Et le négoce — je parle du négoce honnête — suivra, j'en ai la conviction...

En attendant, il est hors de doute que si la clientèle, aux divers degrés du commerce, s'abstient d'acheter ou de prendre livraison parce qu'on a confondu à tort des échéances de baisse — rapprochées pour les produits consommés à l'état naturel, éloignées pour les produits subissant de multiples transformations — nous allons au-devant d'un chômage. Je ne partage donc pas sur ce point l'optimisme du « consommateur ». Je me contente de répondre à ce sujet en reproduisant ci-après quelques lignes d'un grand journal Belge qui rend compte de la déclarche faite samedi dernier, auprès du premier Ministre de Belgique, par une délégation de patrons et d'ouvriers de l'industrie du tissage, conduite par M. Jacobs, inspecteur du travail à Gand, président du Comité National textile des deux Flandres, qui a exposé au Gouvernement les graves répercussions du désarroi causé dans l'industrie textile, par « la vague de baisse ».

« Ne pas rien acheter du tout, remettre à des temps problématiques des achats nécessaires, aboutirait simplement à arrêter la marche des usines, priées de vous » mandes. Ce serait la ruine, non seulement » des détaillants et des grossistes, mais » encore des fabricants. Ce serait [illegible]